

grand Vicaire : "Ces bonnes religieuses seront heureuses de recevoir votre bénédiction.— Ah ! M. le Curé, vous êtes leur père spirituel, ce sont vos filles, c'est à vous de les bénir, — oui, mais comme représentant immédiat de l'évêque vous avez, le premier, le droit de bénir et ces dames attachent un grand prix à votre bénédiction. Eh bien ! soit ! dit le grand Vicaire, et, les religieuses s'étant mises à genoux, allons ! mes bonnes sœurs ! que le bon Dieu vous bénisse et que le Curé vous nourrisse ! Les circonstances lui inspiraient une belle formule de bénédiction. Le digne prélat voyait une maison considérable à pourvoir, un personnel déjà nombreux et, pour toute richesse un peu plus qu'un arpent carré de terre et six vieilles déjà recueillies par la sœur Caron. Peu exigeantes, il est vrai, sous le rapport spirituel, car toutes les six avaient perdu la tête, mais toutes étaient douées d'un estomac vigoureux et d'une mâchoire assez bien conservée, instruments plus favorables à la page des dépenses qu'à celle des recettes". (Ici apparaissent évidemment l'étampe et la facture de M. Hildedge).

La suite prouvera la vérité du principe économique de Sœur Caron, car cette maison ayant eu pour dot la pauvreté, s'est maintenue